

Ressourcer le monde

Veolia
www.eau.veolia.fr

© Médiathèque VEOLIA - Christel SASSO/CAPA PICTURES - Ne pas jeter sur la voie publique.

 VEOLIA



SOLUTIONS DE PAIEMENT :

À VOUS DE CHOISIR !

3 solutions de paiement, modifiables,
quand vous le souhaitez.

EAU

Parce que chacun a ses préférences, nous vous proposons de choisir le moyen de paiement que vous souhaitez adopter pour régler votre facture d'eau. Sélectionnez celui qui vous convient et modifiez-le quand vous le voulez !

1. PAR MENSUALISATION / PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

C'est le moyen le plus simple et le plus sûr pour payer vos factures. **Plus aucun risque d'oubli ni de retard de paiement !**

La mensualisation est la solution idéale pour gérer votre budget : le paiement de vos factures est étalé sur 10 mois, à l'issue desquels un ajustement est effectué, en fonction de l'estimation ou du relevé de votre consommation d'eau.



Se faciliter la vie et faire aussi un geste pour le climat ! Choisir le paiement par CB ou mettre en place le prélèvement, c'est plus rapide et préférable pour l'environnement : plus de papier, ni d'enveloppes, ni de timbres, et du CO2 en moins pour l'acheminement du courrier !



2. PAR CARTE BANCAIRE EN LIGNE

Le site internet dédié aux consommateurs de services d'eau et d'assainissement (www.eau.veolia.fr) vous permet de **payer vos factures en toute sécurité, de chez vous, en quelques clics.**



Via l'application "Veolia & Moi - Eau", c'est un moyen facile de payer par carte bancaire, mettre en place votre prélèvement ou changer de RIB. **Téléchargez votre application "Veolia & moi - Eau"** sur www.eau.veolia.fr, Apple Store, Android Play Store.



Retrouvez depuis l'app mobile Veolia & Moi - Eau ou le site www.eau.veolia.fr tous les conseils et toutes les informations concernant :

- votre abonnement
- la gestion de votre compte
- le règlement de vos factures
- la qualité de votre eau
- la maîtrise de votre consommation

3. PAR TIP-SEPA, TITRE INTER-BANCAIRE DE PAIEMENT

Détachez le TIP-SEPA en bas de votre facture, datez-le, signez-le et adressez-le nous en utilisant l'enveloppe jointe à votre facture. Pensez lors du premier paiement d'accompagner votre TIP-SEPA d'un RIB. Par chèque : adressez-nous votre chèque accompagné du TIP-SEPA imprimé en bas de votre facture d'eau.



Le paiement en espèces est possible à La Poste.

